



# Clinique vétérinaire Kerzouvet

8 rue Albert Le Brun  
29400 LANDIVISIAU  
02.98.68.13.28

[www.kerzouvet.bzh](http://www.kerzouvet.bzh)

landivisiau@kerzouvet.bzh

Clinique Vétérinaire Kerzouvet Landivisiau

9 rue Charles Le Goffic  
29450 ST POL DE LEON  
02.98.29.14.24

[www.kerzouvet.bzh](http://www.kerzouvet.bzh)

stpoldeleon@kerzouvet.bzh

Clinique Vétérinaire Kerzouvet Saint Pol De Leon

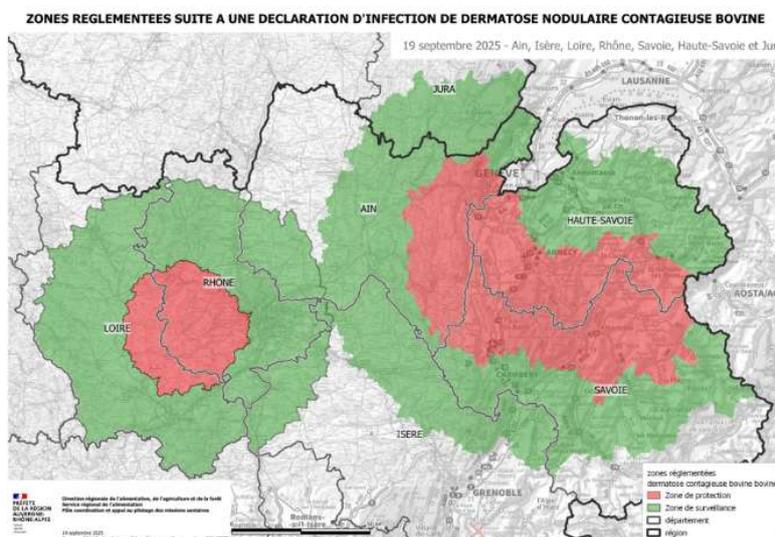


## NOTE D'INFORMATION DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE BOVINE

*Point de situation au 20/09/2025 \_ Source OVVT-DRAAF-OVVT-DDPP*

Pour rappel, le premier foyer français de DNCB a été mis sous APMS le 26/06/2025 et confirmé par analyses de laboratoire le 29/06/2025

Un nouveau foyer de dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNC) a malheureusement été confirmé dans le Rhône ce jeudi 18 septembre. De nouveaux zonages ont donc été mis en place.



L'administration nous a aussitôt alerté qu'au cours des dernières semaines, des mouvements de bovins, en provenance du territoire de la nouvelle zone règlementée (foyer Rhône) vers la Bretagne ont eu lieu. Ceci est la conséquence d'une déclaration trop tardive de la maladie dans ce foyer.

Le traçage de ces mouvements est en cours

Au vu de ce nouveau foyer, situé en dehors de la zone réglementée Savoie-Haute Savoie-Ain-Jura, et compte tenu des mouvements de bovins passés de ce territoire vers la région Bretagne, **il est essentiel d'être particulièrement vigilant aux signes cliniques évocateurs qui apparaîtraient dans vos élevages, et que vous nous contactiez immédiatement en cas de suspicion.**

Pour information, plusieurs suspicions de DNC ont déjà été émises en Bretagne depuis le début de l'émergence de cette maladie dans les Savoies (6 à la date du 10/09/2025).

A noter aussi qu'en Bretagne, la densité d'élevages et de bovins est deux fois supérieure à celle présente dans les Savoies. **L'objectif est donc d'être en alerte pour être en mesure de prendre en charge tout foyer le plus précocement possible et de lever un éventuel doute.**

L'impact d'une suspicion est faible pour les élevages concernés qui sont placés sous APMS : les résultats du laboratoire reviennent en moins de 48h. Mieux vaut poser suspicion à tort que trop tard...

Aussi, **l'extrême vigilance est de mise !**

**EN CAS DE SUSPICION !**  
**CONTACTER IMMÉDIATEMENT LA CLINIQUE !**

### **Comment se manifeste la maladie ?**

La période d'incubation de la DNC varie entre 4 à 14 jours, pouvant aller jusqu'à un mois. A l'issue de cette période d'incubation, plusieurs signes généraux peuvent apparaître :

- Fièvre pouvant atteindre 41°C ;
- Abattement ;
- Anorexie ;
- Chute de lactation ;
- Hypertrophie des ganglions lymphatiques ;
- Nodules sur la peau, les muqueuses, les membranes et les organes internes.

Ces symptômes peuvent entraîner la mort des animaux.

L'infection subclinique est fréquente, le taux de morbidité pouvant n'être que de 10 % (et aller jusqu'à 40%).